

---

EBOOK PARTICULIER (RÉSIDENCE PRINCIPALE)

# Recharge VE en Guadeloupe — Guide du Particulier 2026

Installer ta borne à domicile, payer trois fois moins que le SP95

## ÉDITO TERRITOIRE

La Guadeloupe compte 380 000 habitants entre Grande-Terre et Basse-Terre, et la bascule vers le véhicule électrique s'y accélère franchement. Le parc VE local est estimé entre 1 400 et 2 000 véhicules fin 2026 (estimation 2026), soit environ 0,75 % du parc auto — en hausse de **\*\*+55 % sur un an\*\***. À 1,74 €/L pour le SP95 et 1,51 €/L pour le gazole, le carburant reste lourd dans le budget des foyers guadeloupéens, surtout quand on enchaîne Pointe-à-Pitre, Les Abymes, Baie-Mahault et un week-end à Saint-François ou Sainte-Anne. Bonne nouvelle : avec une borne installée à la maison, tu recharges au tarif EDF résidentiel de 0,18 €/kWh, soit environ 3 € pour faire l'équivalent d'un plein qui te coûterait 65 à 70 € à la pompe. Ce guide te donne tout ce qu'il faut pour passer de l'idée à la borne posée : les aides 2026 cumulables (crédit d'impôt 500 €, TVA 5,5 %, aide Région Guadeloupe jusqu'à 2 500 € sur le véhicule), les chiffres réels sur 12 mois, les bonnes pratiques IRVE en climat tropical, et ce qui va changer en 2027 avec un parc VE projeté à 2 300-3 100 véhicules (projection 2027) et un réseau public qui passe la barre des 1 100 bornes.

## PROFIL CIBLE

Tu es propriétaire (ou locataire avec accord du bailleur) d'une maison ou d'un appartement en Guadeloupe, et tu viens d'acheter un VE ou tu es sur le point de t'y décider. Tu as un compteur EDF chez toi, un emplacement de stationnement attribué, et tu te demandes combien ça coûte vraiment, quelles aides tu peux empiler, et combien de temps prend l'installation. Tu n'es pas électricien, tu veux du clair et du concret : une fourchette de prix réaliste, les bons interlocuteurs, et la certitude que ta borne sera posée par un professionnel certifié, conforme à la norme et durable dans le climat tropical. Que tu sois un jeune couple à Baie-Mahault, une famille au Gosier avec deux enfants, un retraité à Saint-François ou un locataire en immeuble à Pointe-à-Pitre, ce guide te donne les réponses pratiques que tu cherches, avec les chiffres et les démarches étape par étape.

## Pourquoi le VE en Guadeloupe en 2026 (et ce qui change en 2027)

Le marché VE guadeloupéen est encore jeune mais sa croissance est très soutenue. Fin 2026, on estime entre **1 400 et 2 000 véhicules électriques** en circulation sur l'archipel (estimation 2026), soit ~0,75 % du parc auto. La croissance YoY 2025'2026 est d'environ **+55 %**, portée par trois moteurs : le bonus écologique national, l'arrivée de modèles abordables sous 25 000 € (e-208, Mégane E-Tech, Dacia Spring, MG4), et l'aide Région Guadeloupe à l'achat d'un VE neuf qui peut grimper jusqu'à 2 500 €.

Côté infrastructure publique, l'archipel compte environ **700 à 900 points de charge** ouverts au public fin 2026 (mix AC + DC), avec une densité plus forte sur l'axe Pointe-à-Pitre / Baie-Mahault / Les Abymes, des déploiements actifs au Gosier et Saint-François, et un maillage qui progresse sur Basse-Terre.

### Projection 2027

Le scénario réaliste pour la fin 2027 : un parc qui dépasse les **2 300 à 3 100 véhicules électriques** en Guadeloupe (projection 2027, +55-60 % YoY), et un réseau public d'environ **1 100 à 1 300 bornes** maillé sur les deux îles. Concrètement, ça veut dire que d'ici 18 mois, les craintes liées à l'autonomie sur les

longs trajets Grande-Terre / Basse-Terre auront largement reculé. Si tu hésites à passer à l'électrique aujourd'hui parce que tu trouves le réseau encore léger, sache que tu prendras tes habitudes dans un contexte qui aura nettement évolué dans 12 à 18 mois.

L'autre tendance forte : la **revente VE**. Les modèles d'occasion 3-5 ans commencent à arriver sur le marché à 12 000-18 000 €. C'est la porte d'entrée la plus intéressante pour ceux qui veulent tester l'électrique sans s'engager sur un neuf.

**+55 %**

Croissance parc VE Guadeloupe 2025'2026

## Combien tu économises vraiment, chiffres en main

Recharger sur le réseau public, c'est pratique en appoint mais pas adapté au quotidien. À la maison, tu paies l'électricité au **tarif résidentiel EDF (0,18 €/kWh)** au lieu des 0,40 €/kWh appliqués sur la plupart des bornes publiques. La différence est colossale sur une année.

Concrètement, pour 15 000 km/an avec un VE qui consomme 16 kWh/100 km :

- Coût recharge domicile : **~432 €/an**
- Coût équivalent SP95 (5 L/100 km à 1,74 €/L) : **~1 305 €/an**
- Économie nette : **~873 €/an**

Si tu fais 20 000 km/an (cas typique d'une famille active entre Baie-Mahault, école aux Abymes, week-ends sud Grande-Terre), tu passes à **~1 165 €/an d'économies**. Sur la durée de vie typique d'un VE (10 ans), tu parles de **8 700 à 11 600 € d'économies cumulées** rien que sur l'énergie. À ça s'ajoutent l'entretien réduit (pas de vidange, plaquettes qui durent 3x plus longtemps grâce à la régénération) — compte **~400 €/an d'entretien en moins** par rapport à un thermique équivalent.

À ça s'ajoute le confort : tu pars chaque matin avec une batterie pleine, sans détour par la station-service, sans queue à Pointe-à-Pitre à 17h sur la RN1. Tu programmes la recharge sur les heures creuses si tu y as souscrit, et tu pilotes tout depuis ton smartphone si ta borne est connectée. Puisqu'on est en climat tropical, ta borne doit être pensée pour ça : indice de protection **IP55 minimum**, résistance à l'humidité saline du littoral (Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François) et électronique tropicalisée.

**~873 €**

Économies annuelles vs SP95 (15 000 km)

# Les aides 2026 que tu peux cumuler

Trois dispositifs te concernent directement et ils se cumulent intelligemment.

## 1. Crédit d'impôt borne à domicile : 500 € par borne

C'est une réduction d'impôt fixe de 500 € par borne pilotable installée dans ta résidence principale, **sans condition de revenus**. Tu peux poser jusqu'à 2 bornes par foyer fiscal, soit **jusqu'à 1 000 €** de crédit d'impôt si tu es en couple (1 borne par conjoint). La borne doit obligatoirement être pilotable (modèle connecté avec gestion de la puissance), et l'installation doit être réalisée par un **professionnel IRVE certifié**. Tu declares la dépense l'année suivante sur ta déclaration de revenus. Dispositif prolongé jusqu'au **31/12/2027**.

## 2. TVA réduite à 5,5 % au lieu de 20 %

La fourniture et la pose d'une borne dans un **logement de plus de 2 ans** bénéficient du taux réduit, à condition que l'installation soit faite par un IRVE certifié. C'est appliqué directement par l'installateur sur ta facture — tu n'as rien à faire. Sur une borne posée à 2 000 € TTC, ça représente **~290 € d'économies** par rapport à la TVA standard.

## 3. Aide Région Guadeloupe à l'achat VE neuf : jusqu'à 2 500 €

C'est une aide complémentaire au bonus écologique national, distribuée par la Région Guadeloupe pour soutenir la mobilité bas carbone. Elle dépend du modèle, du tarif et des revenus du foyer. À monter en parallèle du dossier d'achat de ton véhicule chez le concessionnaire. Sur l'achat d'un VE à 28 000 € éligible, tu peux cumuler bonus national + aide Région et descendre la facture à ~22 000-23 000 €.

La combinaison TVA 5,5 % + crédit d'impôt 500 € permet de descendre une installation type **autour de 1 200 à 1 900 € net** selon configuration, là où on est à 1 500-2 500 € TTC posée avant aides. Le montage du crédit d'impôt est inclus dans la prestation : on te remet le justificatif prêt à joindre à ta déclaration.

**jusqu'à 1 290 €**

Aides cumulables borne + TVA (couple)

## Quelle puissance choisir : 7,4 kW ou 11 kW ?

C'est la première question qu'on te pose quand tu nous appelles, et la réponse dépend de ton compteur et de ton usage.

### Borne 7,4 kW monophasée (la plus fréquente en Guadeloupe)

- Compatible avec **tous les compteurs résidentiels monophasés** standard (de 6 à 12 kVA).
- Recharge complète d'une batterie 50 kWh en **~7 heures** (parfait pour la nuit).
- 50 km d'autonomie ajoutés en ~1 heure.
-

Coût installé : 1 500 - 2 000 € TTC.

### **Borne 11 kW triphasée**

- Nécessite un **compteur triphasé** (à vérifier sur ton tableau électrique ou sur ton contrat EDF).
- Recharge complète en **~5 heures**.
- 50 km d'autonomie ajoutés en ~40 min.
- Coût installé : 1 800 - 2 500 € TTC.

Notre recommandation pour 80 % des foyers guadeloupéens : **le 7,4 kW suffit largement**. Si tu fais 15 000-20 000 km/an et tu recharges la nuit, tu n'as pas besoin d'aller plus vite. Le triphasé n'a d'intérêt que si tu fais plus de 25 000 km/an, si tu as 2 VE à la maison, ou si tu enchaînes des trajets longs Grande-Terre / Basse-Terre avec besoin de rotation rapide. Et passer un compteur en triphasé coûte cher (souvent 800-1 500 € supplémentaires côté EDF) si tu ne l'as pas déjà.

### **Cas particulier : tu n'as qu'un compteur 6 kVA**

Si tu es en monophasé 6 kVA (ancien logement, petit appartement à Pointe-à-Pitre), la borne 7,4 kW peut saturer ta puissance souscrite. Deux solutions : passer ton abonnement à 9 kVA (~50 € de plus par an chez EDF), ou installer une borne pilotable qui module sa puissance pour ne jamais dépasser ton souscrit. C'est la grande force des bornes connectées qu'on installe en standard.

Dans tous les cas, **prends une borne pilotable** : c'est obligatoire pour le crédit d'impôt, et ça te permet de programmer la recharge sur les heures creuses si tu y as souscrit.

## **Combien ça coûte vraiment, posée chez toi**

La fourchette **1 500 à 2 500 € TTC posée** couvre la grande majorité des installations résidentielles en Guadeloupe. Voici ce qui fait varier le prix.

### **Ce qui fait baisser :**

- Tableau électrique récent avec emplacement libre disponible
- Place de parking à moins de 10 m du tableau
- Compteur déjà au bon ampérage (pas de renforcement à demander à EDF)
- Maison récente avec mise à la terre conforme

### **Ce qui fait monter :**

- Distance > 10 m entre le tableau et le point de pose (chemin de câble à créer)
- Mise à la terre à refaire (logement ancien, terre non conforme à la norme NF C 15-100)
- Goulotte extérieure longue, traversée de murs porteurs
- Demande d'augmentation de puissance EDF
- Pose en parking commun (étude sécurité, sous-comptage)

La seule manière d'avoir un prix juste, c'est un **devis personnalisé après visite technique gratuite** : un technicien IRVE vient chez toi, mesure la distance câble, vérifie ton tableau, valide la terre, et te

remet le devis sous **48 heures**. Pour la pose elle-même, compte généralement une demi-journée à une journée chez toi, sans coupure générale prolongée.

Dans la région de **Baie-Mahault et Les Abymes**, on a beaucoup de logements récents conformes : la pose se fait souvent dans la fourchette basse, 1 500-1 800 € TTC. Sur les **communes plus anciennes du sud Grande-Terre** (centre historique de Pointe-à-Pitre, vieux quartiers de Sainte-Anne) ou sur la **côte sous le vent** (Bouillante, Vieux-Habitants), il faut parfois reprendre la mise à la terre, ce qui peut ajouter 200-400 € au devis. Sur Saint-François et la Pointe des Châteaux, l'environnement salin très agressif justifie systématiquement le parafoudre dédié et une borne tropicalisée premium — compte plutôt 2 000-2 300 € TTC pour une pose pérenne.

## Le déroulé d'une installation, de A à Z

On a structuré le process pour qu'il soit aussi simple que possible. Voici les **6 étapes** entre ton appel et la première recharge.

1. **Premier contact** (10 min) — Tu nous expliques ton projet par téléphone ou via le formulaire web. On valide rapidement la faisabilité (type de logement, parking, compteur).
2. **Visite technique** (30-45 min, gratuite) — Un technicien IRVE local se déplace chez toi : mesure de la distance, vérification tableau, terre, parcours du câble. Il prend les photos et les côtes.
3. **Devis sous 48 h** — Tu reçois un devis détaillé par email, avec TVA 5,5 % déjà appliquée et le justificatif pour le crédit d'impôt préparé.
4. **Commande de la borne** (selon stock) — Les modèles standards sont en stock local à Jarry / Baie-Mahault. Compte 1 à 3 semaines entre la signature du devis et la date de pose proposée.
5. **Pose** (1/2 à 1 journée) — Pose du câble, fixation borne, raccordement tableau, mise en service, test de recharge avec ton VE, paramétrage de l'app si la borne est connectée.
6. **Suivi et SAV** — Tu reçois un manuel papier, l'accès à l'app et notre numéro SAV. Garantie pièces et main-d'œuvre incluses (2 à 3 ans selon modèle).

L'avantage d'un opérateur installé localement : pas de "on vous rappelle dans 3 semaines" si ta borne a un souci. Les techniciens et le stock de pièces sont en Guadeloupe (Jarry, zone industrielle de Baie-Mahault), pas à 8 000 km de toi. C'est ce qui fait la différence quand tu as une panne en pleine saison cyclonique et que tu as besoin d'une intervention sous 48 heures.

## Et le réseau public pour les déplacements ?

Ta borne maison couvre 90 % de tes besoins. Pour les 10 % restants — long trajet entre Grande-Terre et Basse-Terre, oubli de brancher, déplacement professionnel — le **réseau public en Guadeloupe** est ton appoint.

Le réseau couvre les axes principaux : **Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault et Les Abymes densément équipés**, présence sur la côte sud Grande-Terre (Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François jusqu'à la Pointe des Châteaux) et déploiement actif côté Basse-Terre. Quatre niveaux de puissance sur le réseau EZdrive :

- **AC 7,4 kW** (recharge lente) — 0,02 €/min + 0,40 €/kWh, idéal pendant un repas ou des courses (~4 h pour faire le plein).
- **AC 22 kW** (recharge accélérée) — 0,02 €/min + 0,40 €/kWh, ~1 h 30 pour 80 % de batterie.
- **DC 25 kW** (recharge rapide) — 0,15 €/min + 0,40 €/kWh, ~1 h pour 80 %.
- **DC 50 kW** (recharge très rapide) — 0,20 €/min + 0,40 €/kWh, ~30 min pour 80 %.

L'accès se fait via badge ou QR code, **sans abonnement obligatoire**. Le pass Membre est gratuit. Sur les longs trajets en métropole ou en Europe, l'app donne accès au **roaming itinérance** (plus de 7 000 points dans le réseau partenaire, dont 1 000 en Outre-mer).

Un bon réflexe : programme dans l'app les 2-3 bornes proches de chez toi et de tes trajets habituels (route papillon RN1 Pointe-à-Pitre / Basse-Terre, axe vers la Pointe des Châteaux), ça t'évite de chercher en urgence. Et n'oublie pas que **fin 2027, on devrait atteindre 1 100 à 1 300 points de charge** en Guadeloupe (projection 2027), soit quasiment +60 % par rapport à fin 2026.

**0,40 €kWh**

Tarif kWh réseau public Guadeloupe

## Sécurité, normes et pièges à éviter

Une borne, c'est ~7 kW en continu pendant plusieurs heures. Ce n'est pas une rallonge de jardin. Voici les **points non négociables** pour une installation sûre et conforme.

### 1. Faire poser par un IRVE certifié, point

Depuis 2017, la pose d'une borne > 3,7 kW doit être réalisée par un électricien certifié IRVE. C'est obligatoire pour la sécurité, mais c'est aussi la condition pour bénéficier de la **TVA 5,5 % et du crédit d'impôt 500 €** Demande à voir le numéro de certification, c'est un standard du métier.

### 2. Vérifier la mise à la terre

Dans les logements de plus de 20 ans en Guadeloupe, la terre n'est pas toujours conforme à la norme actuelle. Un IRVE sérieux **mesure la résistance de terre** avant pose et te le dit s'il y a un souci. C'est non négociable : pas de borne sur une terre douteuse, surtout en climat tropical où l'humidité accentue les défauts d'isolement.

### 3. Refuser les bornes "premier prix" sans pilotage

Les bornes 7 kW "basiques" non pilotables qu'on trouve sur les sites marchands à 400 € n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt, ne supportent pas le pilotage tarifaire, et ont une durée de vie courte en climat tropical. Une **borne pilotable IP55** durera 10+ ans.

### 4. Vérifier les protections différentielles

La borne doit avoir son propre **disjoncteur différentiel 30 mA type A ou F**. Un IRVE l'installe systématiquement. Si on te dit "on branche sur le différentiel existant", change de prestataire.

### 5. Penser parafoudre en saison cyclonique

La Guadeloupe subit des orages violents et des surtensions atmosphériques fréquentes entre juin et novembre. Un **parafoudre dédié** sur la ligne borne est un investissement de quelques dizaines d'euros qui protège ton matériel de plusieurs milliers d'euros. C'est particulièrement critique sur Basse-Terre (Saint-Claude, Petit-Bourg, Capesterre) où les orages sont plus fréquents qu'en Grande-Terre.

# Ce que prévoit la roadmap 2027 du marché VE Guadeloupe

Anticipons un peu. Voici les **tendances 2027** qui vont influencer ta décision aujourd'hui (projection 2027, à confirmer fin 2027).

## Parc VE en forte croissance

Le parc devrait atteindre **2 300 à 3 100 véhicules électriques** fin 2027 en Guadeloupe (+55-60 % YoY). La parité prix VE/thermique sera atteinte ou dépassée pour la plupart des segments de citadines et compactes, grâce à l'arrivée massive de modèles chinois et coréens compétitifs (BYD, MG, Hyundai, Kia).

## Réseau public renforcé

Le réseau public devrait compter **1 100 à 1 300 bornes** fin 2027 (projection 2027), avec un effort marqué sur :

- Densification axes RN1 / RN2 (corridors Grande-Terre / Basse-Terre)
- Pôle Caraïbes aéroport (besoin tourisme + loueurs)
- Couverture renforcée côte sous le vent (Bouillante, Deshaies)
- Implantation Saint-Claude / Trois-Rivières / Capesterre Belle-Eau

## ADVENIR prolongé

Le programme ADVENIR est prolongé **jusqu'au 31/12/2027**. Si tu es en copropriété et que tu envisages de mutualiser, c'est la bonne période pour engager le projet.

## Aide Région Guadeloupe : à confirmer

L'aide Région Guadeloupe à l'achat VE neuf jusqu'à 2 500 € est reconduite sur 2026. Sa pérennisation en 2027 et 2028 n'est pas formellement actée à ce stade — si tu hésites entre passer commande maintenant ou plus tard, ce facteur peut peser dans ta décision.

## Crédit impôt et TVA 5,5 % : pérennes

Le crédit d'impôt borne (500 €) et la TVA 5,5 % DOM sont prolongés jusqu'au **31/12/2027** et reconduits chaque année. Pas de raison d'attendre de ce côté-là — au contraire, les aides à l'achat VE peuvent évoluer.

**2 300-3 100**

VE en Guadeloupe projetés fin 2027

## Famille Bélénus — Le Gosier

### Contexte

Famille de 4 personnes installée au Gosier, deux voitures dont une Renault Mégane E-Tech achetée en mars 2026. 16 000 km/an cumulés entre trajets domicile-Pointe-à-Pitre, école aux Abymes, week-ends Sainte-Anne et Saint-François. Avant la borne, ils rechargeaient occasionnellement sur prise renforcée 16A dans le garage (lent et risqué) et complétaient au réseau public, ce qui leur coûtait environ 70 €/mois en énergie.

### Solution EZdrive

Pose d'une borne 7,4 kW monophasée pilotable, fixée au mur du carport à 5 mètres du tableau électrique. Visite technique réalisée un mercredi, devis envoyé le vendredi (TVA 5,5 % appliquée), pose effectuée deux semaines plus tard en une demi-journée. Ajout d'un parafoudre dédié vu la proximité du littoral. Configuration de la recharge nocturne via l'app sur les heures creuses EDF. Dossier de crédit d'impôt 500 € préparé et remis avec la facture.

### Résultat

Sur 12 mois, leur facture d'énergie pour le VE est passée de 840 € (mix prise + réseau public) à environ 320 € en recharge domicile exclusive, soit ~520 € économisés. Crédit d'impôt 500 € obtenu sur la déclaration. Pose initiale 1 820 € TTC après TVA 5,5 %, ramenée à 1 320 € après crédit d'impôt. Retour sur investissement estimé à 2 ans et 6 mois.

### **Je suis locataire d'un appartement à Pointe-à-Pitre, est-ce que je peux installer une borne ?**

Oui, sous deux conditions. Premièrement, il te faut l'accord écrit du propriétaire (un simple courrier suffit, on peut t'aider à le formuler). Deuxièmement, si tu es en copropriété, le syndic doit être informé et la pose doit respecter le règlement de copropriété (parfois une autorisation en AG est requise, mais le "droit à la prise" issu de la loi LOM facilite beaucoup la démarche depuis 2021). En pratique, on accompagne pas mal de locataires sur Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Baie-Mahault, et ça se débloque presque toujours. Le délai d'AG est le facteur limitant principal — anticipe 2-3 mois de plus si tu dois passer en vote.

### **Combien de temps prend une installation, de l'appel à la pose ?**

Compte généralement 3 à 5 semaines entre le premier appel et la borne en service. Le détail : visite technique sous 5 à 10 jours après ton appel, devis envoyé sous 48 h après la visite, puis 1 à 3 semaines entre signature et pose selon stock et planning. La pose elle-même prend une demi-journée à une journée. Si tu es pressé (livraison VE imminente), précise-le dès le premier contact, on peut souvent prioriser. En saison cyclonique (juin-novembre), prévoir un délai un peu plus long si une tempête perturbe le calendrier des techniciens.

### **Ma borne va-t-elle tenir au climat tropical de la Guadeloupe ?**

Si elle est correctement sélectionnée, oui. On installe uniquement des bornes avec un indice de protection minimum **\*\*IP55 et IK10\*\*** (résistance aux poussières, projections d'eau, chocs), avec électronique tropicalisée pour supporter l'humidité, la chaleur et les variations de tension fréquentes en ZNI (zone non interconnectée). Les modèles métropole standard, pas conçus pour ça, tombent souvent en panne en 6 à 12 mois — particulièrement en bord de mer entre Sainte-Anne et Saint-François où l'air salin est très agressif. C'est précisément pour ça qu'on a un catalogue spécifique DOM, avec un retour d'expérience de plusieurs centaines d'installations en climat tropical.

### **Est-ce que je peux brancher mon VE sur une prise normale ?**

Techniquement oui, sur une prise renforcée type Green'Up (pas une prise classique, qui chaufferait dangereusement). Mais c'est très lent (~12 à 18 heures pour une recharge complète), ça monopolise une prise du circuit, et tu n'as ni protection dédiée ni pilotage. Pour un usage quotidien, ce n'est pas une bonne idée. C'est éventuellement une solution d'appoint pendant 2-3 semaines en attendant ta vraie borne, mais pas un mode de recharge pérenne, et surtout pas un mode compatible climat tropical (échauffement de la prise en saison chaude).

### **Si je déménage, je peux emmener ma borne ?**

Oui, techniquement la borne est démontable. Compter le coût du démontage + de la repose chez le prochain logement (environ 600 à 900 € selon configuration). Sache que le crédit d'impôt est lié à ta résidence principale au moment de la pose : si tu déménages dans la même année fiscale, vérifie avec ton centre des impôts. À noter : laisser la borne sur place valorise souvent le bien à la revente, c'est un argument de plus en plus recherché en Guadeloupe, particulièrement sur le sud Grande-Terre (Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François) où le marché immobilier touristique est sensible à ce critère.

### **Et si je veux ajouter du photovoltaïque plus tard ?**

Le couplage d'une borne avec une installation photovoltaïque résidentielle est techniquement possible : ta borne pilotable peut être paramétrée pour absorber en priorité ta production photovoltaïque en surplus. Côté infrastructure, on installe la borne et son pilotage ; le panneau PV lui-même relève d'un installateur photovoltaïque dédié (autre métier, autre certification). Le mieux est de planifier les deux ensemble dès le départ, pour passer les bons câbles, dimensionner correctement le tableau électrique et coordonner les agendas d'intervention. Si tu hésites, fais la borne d'abord — tu pourras toujours ajouter le PV après.

### **Que se passe-t-il en cas de panne ou de souci après installation ?**

La borne est garantie pièces et main-d'œuvre (durée selon modèle, généralement 2 à 3 ans). Tu appelles notre SAV, on diagnostique souvent à distance via la borne connectée. Si une intervention sur site est nécessaire, on envoie un technicien IRVE local — pas de "on vous rappelle dans 3 semaines", on a les pièces en stock à Jarry / Baie-Mahault. C'est l'avantage d'un opérateur basé localement plutôt qu'une enseigne nationale qui sous-traite. Pendant la saison cyclonique, on garde un stock tampon de cartes électroniques et de fusibles spécifiques pour parer aux dommages par surtension.

### **L'aide Région Guadeloupe à l'achat VE, comment je la demande ?**

La demande se fait directement auprès des services Région Guadeloupe, en général via le concessionnaire qui te vend le véhicule (il a le formulaire). Tu fournis facture, immatriculation, justificatif domicile et avis d'imposition. L'aide peut monter jusqu'à 2 500 € selon le modèle (catégorie A/B/C) et tes revenus. À cumuler avec le bonus écologique national. Sur un VE neuf à 28 000 € éligible, tu peux descendre à 22 000-23 000 € après cumul des deux aides. Compte 2 à 4 mois entre dossier complet et versement Région.

### **Une borne 22 kW serait-elle mieux que la 7,4 kW pour ma maison ?**

Pour la majorité des foyers, non. Le 22 kW nécessite obligatoirement le triphasé, ce qui n'est pas standard dans les logements résidentiels guadeloupéens. Côté usage, recharger plus vite que 7,4 kW ne sert que si tu rentres et repars dans les 2-3 heures. Sinon, brancher 7 h pendant la nuit donne exactement le même résultat. La 22 kW a du sens si tu as 2 VE à la maison qui rechargent en simultané, ou si tu fais plus de 25 000 km/an avec besoin de recharge rapide entre deux trajets. Sinon, c'est de l'argent en plus pour zéro bénéfice quotidien.

#### **PROCHAINE ÉTAPE**

### **Prêt à passer à l'action ?**

EZdrive accompagne les particulier (résidence principale) dans leur projet borne : étude technique, dossier d'aides, installation IRVE certifiée et supervision.

[ezdrive.fr/devis](https://ezdrive.fr/devis) · [ezdrive.fr/configurateur](https://ezdrive.fr/configurateur) · 09 80 80 97 71